

## Conseil de sécurité

## Non-Prolifération (Iran)

New York, le 24 juin 2024

Déclaration de la Suisse Adrian Hauri, Représentant permanent adjoint de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary di Carlo, l'ambassadrice Frazier, ainsi que l'ambassadeur Lambrinidis pour leurs interventions.

La Suisse est déçue et inquiète de l'état de mise en œuvre de la résolution 2231 et du Plan d'action global commun (JCPoA). Il était pourtant considéré à juste titre comme une réussite de la diplomatie multilatérale au service de la non-prolifération en 2015.

La Suisse a exprimé à plusieurs reprises sa vive préoccupation tant au sujet du retrait des Etats-Unis du JCPoA, que des différentes mesures prises par l'Iran. La Suisse déplore en particulier que, malgré une volonté affichée par la plupart des parties pour négocier un retour rapide au JCPoA en 2021, aucune avancée n'ait été enregistrée.

Nous faisons toujours face au risque d'un embrasement régional. Le maintien de cet élément important du régime international de non-prolifération nucléaire et de la sécurité internationale serait pourtant d'un intérêt commun. Par conséquent, une mise en œuvre rapide et complète par toutes les parties de leurs obligations est impérative et urgente. D'autant plus que la date d'extinction de la résolution 2231 interviendra dans un peu plus d'une année en octobre 2025.

La relance d'une perspective de mise en œuvre de la résolution 2231 et d'un retour au JCPoA dépend des trois aspects suivants :

Premièrement, le dernier rapport de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) suscite de nombreuses interrogations au sujet de l'augmentation globale des stocks d'uranium enrichi par l'Iran, l'installation de nouvelles centrifugeuses et les difficultés rencontrées par l'Agence dans la vérification du programme nucléaire iranien. Pourtant, afin de rassurer la communauté internationale sur la nature exclusivement pacifique de son programme nucléaire, les autorités iraniennes doivent coopérer rigoureusement, de manière transparente et sans équivoque avec l'AIEA. Depuis plus d'un an après la déclaration commune du 4 mars

2023, aucun progrès n'a pu être enregistré, ce qui est très décevant. Les engagements pris dans le cadre de cet accord, au titre du JCPoA et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, doivent être pleinement respectés par l'Iran sans délai.

Deuxièmement, nous sommes particulièrement préoccupés par des indications étayées du transfert de drones depuis l'Iran vers des pays tiers, tel que la Russie et le Yémen, ainsi que de missiles balistiques vers ce dernier. Nous soulignons que jusqu'au 18 octobre 2023, tout transfert d'articles, matériaux, équipements, biens et technologies contenus dans la liste du régime de contrôle de la technologie des missiles, constituait une violation de la résolution 2231. Les développements récents dans la région soulignent à quel point de tels transferts peuvent contribuer à l'escalade des conflits. Ainsi, nous regrettons également le développement et les essais de missiles balistiques par l'Iran, qui sont incompatibles avec la résolution 2231.

Finalement, l'état du JCPoA nous rappelle que des efforts diplomatiques urgents sont nécessaires afin d'éviter son délitement complet. Il n'est pas anodin que le Secrétaire général recommande la non-prolifération et le désarmement des armes nucléaires comme action de premier ordre dans son « Nouvel agenda pour la paix ». C'est dans la négociation et le maintien de telles normes que la confiance, véritable pierre angulaire du cadre multilatéral, se bâtit. Nous espérons que des pourparlers reprendront et permettront aux interlocuteurs de se rappeler de l'intérêt que nous portons tous à un règlement de la question nucléaire iranienne. Pour être durable, une détente politique devra être accompagnée d'un retour à la conformité avec les obligations et l'esprit du JCPoA.

Monsieur le Président,

Ce Conseil doit retrouver une voix commune sur la question de la non-prolifération nucléaire. La Suisse, comme elle l'a fait par le passé en accueillant des étapes critiques de la négociation, se tient prête à faciliter toute solution diplomatique visant au maintien du régime de non-prolifération.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President,

I would like to thank Under-Secretary-General Rosemary di Carlo, Ambassador Frazier and Ambassador Lambrinidis for their statements.

Switzerland is disappointed and concerned about the state of implementation of Resolution 2231 and the Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA). It was however rightly considered a success of multilateral diplomacy in the service of non-proliferation in 2015.

Switzerland has repeatedly expressed its deep concern about both the withdrawal of the United States from the JCPoA and the various measures taken by Iran. In particular, Switzerland deplores the fact that, despite the willingness shown by most of the parties to negotiate a rapid return to the JCPoA in 2021, no progress has been made.

We still face the risk of a regional conflagration. Maintaining this important element of the international nuclear non-proliferation regime and of international security would nevertheless be in our common interest. Consequently, rapid and full implementation by all parties of their

obligations is imperative and urgent. All the more so as the Termination Day of Resolution 2231 is just over a year away, in October 2025.

The revival of the prospect of implementing Resolution 2231 and returning to the JCPOA depends on the following three aspects:

Firstly, the latest report from the International Atomic Energy Agency (IAEA) raises many questions about the overall increase in Iran's stocks of enriched uranium, the installation of new centrifuges and the difficulties encountered by the Agency in verifying Iran's nuclear programme. However, in order to reassure the international community of the exclusively peaceful nature of its nuclear programme, the Iranian authorities must cooperate rigorously, transparently and unequivocally with the IAEA. More than a year after the joint declaration of 4 March 2023, no progress has been made, which is very disappointing. The commitments made under this agreement, under the JCPOA and the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons, must be fully respected by Iran without delay.

Secondly, we are particularly concerned by substantiated indications of the transfer of drones from Iran to third countries, such as Russia and Yemen, and of ballistic missiles to the latter. We underline that until 18 October 2023, any transfer of items, materials, equipment, goods and technology contained in the Missile Technology Control Regime list constituted a violation of Resolution 2231. Recent developments in the region underline the extent to which such transfers can contribute to the escalation of conflicts. We also regret Iran's development and testing of ballistic missiles, which are incompatible with Resolution 2231.

Finally, the state of the JCPOA reminds us that urgent diplomatic efforts are needed to avoid its complete collapse. It is not insignificant that the Secretary-General recommends nonproliferation and disarmament of nuclear weapons as a key action in his "New Agenda for Peace". It is in the negotiation and maintenance of such norms that trust, the true cornerstone of the multilateral framework, is built. We hope that talks will resume and enable the parties involved to remember the interest we all have in resolving the Iranian nuclear issue. To be sustainable, political détente must be accompanied by a return to compliance with the obligations and spirit of the JCPOA.

## Mr President,

This Council must find a common voice on the issue of nuclear non-proliferation. Switzerland, as it has done in the past by hosting critical stages in the negotiations, stands ready to facilitate any diplomatic solution aimed at maintaining the non-proliferation regime.

Thank you.